



Mémoire destiné au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026

12 février 2026

INTRODUCTION

B'nai Brith Canada est la plus ancienne organisation de défense des droits de la personne au Canada, ainsi que la voix citoyenne de la communauté juive canadienne. Notre organisation, fondée en 1875, se consacre à l'éradication du racisme, de l'antisémitisme et de la haine sous toutes leurs formes, tout en défendant les droits des personnes marginalisées.

Le mémoire de B'nai Brith Canada présenté au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026 est soumis dans un contexte de crise. La communauté juive du Québec continue de faire face à des niveaux croissants d'antisémitisme, y compris à un extrémisme violent motivé par la haine. La sécurité et le bien-être des Québécois juifs sont actuellement exposés à des menaces importantes, mettant en péril le dynamisme continu de la vie juive dans la province.

En 2024, un nombre record de 1 651 incidents antisémites ont été enregistrés dans tout le Québec, soit une hausse importante de 215 % par rapport à 2023. À l'échelle du pays, une augmentation de 124 % des incidents antisémites a été observée entre 2022 et 2024.¹ Les premiers rapports pour l'année 2025 indiquent que l'antisémitisme a continué de se propager davantage dans tout le Canada.

Ce qui suit n'est qu'un aperçu de certains des incidents antisémites alarmants survenus au Québec depuis l'attaque terroriste menée par le Hamas en Israël, le 7 octobre 2023 :

- En février 2026, des graffitis avec les mots « Kill all Jews » (Tuez tous les Juifs) et « Jews out of McGill Med » (Dehors les Juifs) ont été découverts dans une cabine de toilettes de la faculté de médecine à l'Université McGill.²
- En novembre 2025, des graffitis indiquant « Kill the Jews » (Tuez les Juifs) ont été trouvés dans les toilettes de l'Université Concordia.³

¹ B'nai Brith Canada, *Audit annuel des incidents antisémites, 2024*, [Audit-2024-Fr.pdf - Google Drive](#).

² Dan Laxer, « Antisemitic graffiti found at McGill's faculty of medicine », *The Suburban*, 11 février 2026. https://www.thesuburban.com/news/city_news/antisemitic-graffiti-found-at-mcgills-faculty-of-medicine/article_824bd97c-2dfb-417b-87ef-25afe711fe6f.html.

³ Jewish News Syndicate and National Post, « 'Kill the Jews' Graffiti Found on Concordia Bathroom Stall », *National Post*, 16 novembre 2025, <https://nationalpost.com/news/canada/kill-the-jews-graffiti-concordia>.

- En août 2025, Un homme juif a été agressé devant ses enfants dans un parc public de Montréal. Lors de l'attaque, sa kippa (couvre-chef religieux) a été arrachée et jetée dans une flaque d'eau.⁴
- En mai 2025, B'nai Brith Canada a révélé l'existence d'un serveur Discord public utilisé par des candidats et des étudiants en médecine du Québec; serveur devenu un véritable foyer d'antisémitisme, de racisme, de misogynie et de haine.⁵
- En avril 2025, Mohamed Ilyess Akodad a été accusé de deux chefs d'accusation liés à un incendie criminel, deux chefs d'accusation de tentative d'incendie criminel, un chef d'accusation de destruction de propriété, et un chef d'accusation de possession de matière incendiaire. Il a été inculpé en lien avec son rôle présumé dans l'attaque au cocktail Molotov d'une synagogue de la région de Montréal, en décembre 2024.⁶
- En novembre 2024, Mai Abdulhadi a été filmée lors d'une manifestation anti-Israël à Montréal, alors qu'elle menaçait des membres de la communauté juive. On l'entend crier : « La solution finale arrive pour vous, la solution finale. Vous savez ce que c'est, la solution finale? », tout en faisant le salut nazi. En avril 2025, elle a été accusée de proférer des menaces de mort ou de lésions corporelles.⁷
- En juin 2024, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a appréhendé Pascal Tribout, un Québécois associé à des groupes nationalistes blancs, qui avait formulé des menaces violentes contre les Juifs. Il a reconnu sa culpabilité pour fabrication illicite d'armes à feu et propos haineux antisémites. En février 2025, un juge local a condamné Pascal Tribout à cinq ans d'emprisonnement.⁸
- En février 2025, une synagogue de la région de Montréal a été la cible de graffitis. Une croix gammée (*Hakenkreuz*) a été peinte sur un mur de l'édifice.⁹
- En 2024, l'Université McGill a abrité le campement anti-Israël ayant duré le plus longtemps au Canada. Lors d'un incident, des participants ont pendu une effigie ensanglantée du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, portant des habits rappelant ceux des survivants de l'Holocauste. Les occupants du campement adoptaient régulièrement une rhétorique antisioniste prônant l'élimination; et ont mis sur pied un programme « Radical Youth Summer Program » avec du contenu faisant l'éloge d'organisations terroristes, telles que le Front populaire de Libération de la Palestine.¹⁰
- En mars 2024, le quotidien *La Presse* a publié une caricature représentant le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu sous les traits de Nosferatu, un vampire maléfique souvent associé aux Juifs dans la propagande nazie.¹¹

⁴ City News and Canadian Press, « Jewish man assaulted in front of children at Montreal park », *City News*, 9 août 2025, <https://montreal.citynews.ca/2025/08/09/jewish-man-assaulted-in-front-of-children-at-montreal-park-police-investigating/#:~:text=A%2032-year-old%20Jewish%20man%20was%20violently%20assaulted%20at,video%20that%20shows%20children%20present%20during%20the%20attack.>

⁵ B'nai Brith Canada (@bnaibrithcanada), « B'nai Brith Canada has exposed a public Discord server used by Quebec medical school applicants and attendees that became a cesspool of antisemitism, racism, misogyny, and hate », X (anciennement Twitter), 8 mai 2025, <https://x.com/bnaibrithcanada/status/1920560324962390044>.

⁶ The Canadian Press, « Montreal man faces arson-related charges in connection with synagogue firebombing », *Canadian Broadcast Corporation*, 9 avril 2025.

⁷ Annabelle Olivier, « Ex-Second Cup franchisee charged with uttering threats after antisemitic incident at Montreal protest », *Canadian Broadcast Corporation*, 1er mai 2025.

⁸ B'nai Brith Canada, « Armed Neo-Nazi Sentenced in Canadian First », 6 février 2025, <https://www.bnaibrith.ca/armed-neo-nazi-sentenced-in-canadian-first/>.

⁹ Jessica Barile, « Swastika spray-painted on Westmount synagogue: Montreal police investigating », *City News*, 17 février 2025, <https://montreal.citynews.ca/2025/02/17/swastika-spray-painted-on-westmount-synagogue/>.

¹⁰ B'nai Brith Canada, « B'nai Brith Outraged by Pro-Terror 'Youth Program' at McGill Encampment », 14 juin 2024, <https://www.bnaibrith.ca/bnai-brith-outraged-by-pro-terror-youth-program-at-mcgill-encampment/>.

¹¹ B'nai Brith Canada (@bnaibrithcanada), « The Cartoon featured in La Presse is inexcusably antisemitic », X (anciennement Twitter), 20 mars 2024, <https://x.com/bnaibrithcanada/status/1770452169478582642>.

- En novembre 2023, une école juive de Montréal a été la cible de deux coups de feu au cours de la même semaine.¹²

Ces incidents démontrent que l'antisémitisme devient de plus en plus normalisé au Québec. Il se manifeste dans les médias, sur les campus, dans les espaces publics, et est attisé par des acteurs appartenant à tous les courants idéologiques. Il est passé du vandalisme et du discours haineux, à la violence et à des actes criminels odieux. Le moment est venu d'adopter des mesures pour freiner la propagation de l'antisémitisme dans la province. Le gouvernement et les partis d'opposition doivent collaborer avec les parties prenantes de tout le Québec pour répondre à la crise d'antisémitisme à laquelle nous faisons face, et qui s'aggrave.

Pour soutenir les efforts de la Province visant à combattre l'antisémitisme, B'nai Brith Canada demande à tous les partis d'appuyer les recommandations suivantes et de s'engager à les inclure dans le budget provincial de 2026.

RECOMMANDATIONS

1. **Que le gouvernement du Québec élabore une stratégie provinciale de lutte contre le racisme, inspirée de la *Stratégie canadienne de lutte contre le racisme : changer les systèmes pour transformer des vies, 2024-2028*; et adopte officiellement la définition opérationnelle de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH).**
2. **Que le gouvernement du Québec consacre du financement à la création et à la mise en œuvre de deux nouveaux programmes de cinq ans, visant à familiariser davantage les élèves du secondaire et étudiants du postsecondaire de la province avec la définition de l'AIMH.**
3. **Que le gouvernement du Québec investisse dans un programme de formation obligatoire sur la définition de l'AIMH, destiné à l'ensemble des fonctionnaires provinciaux.**
4. **Que le gouvernement du Québec élabore un formulaire d'attestation devant être signé par les bénéficiaires de financement des programmes provinciaux de subventions, afin de s'assurer que tous les programmes et bénéficiaires de ces fonds respectent les engagements de la province en matière de lutte contre le racisme et la haine.**
5. **Que le gouvernement du Québec alloue du financement pour élaborer un programme de littératie numérique, portant sur les préjugés en ligne dans le cadre du curriculum de la maternelle à la 12e année, et soutienne l'appel de B'nai Brith Canada en faveur de la création d'un programme national de littératie numérique, destiné aux jeunes.**

¹² Sabrina Jonas, « Hate condemned after Montreal Jewish school struck by gunfire for 2nd time this week », *Canadian Broadcast Corporation*, 14 novembre 2023. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-jewish-school-gunfire-1.7026640#:~:text=Police%20received%20several%20calls%20about%20gunshots%20near%20Yeshiva,second%20time%20the%20school%20was%20targeted%20this%20week>.

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec élabore une stratégie provinciale de lutte contre le racisme, inspirée de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme : changer les systèmes pour transformer des vies, 2024-2028; et adopte officiellement la définition opérationnelle de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH).

Bien que le gouvernement du Québec ait mis en œuvre des initiatives pour lutter contre le racisme, notamment la *Stratégie de lutte contre le racisme et la discrimination systémique* de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), la province ne dispose pas d'une stratégie globale et autonome de lutte contre le racisme.¹³

En élaborant et en mettant en œuvre une telle stratégie, le gouvernement du Québec dispose d'une occasion unique de renforcer ses actions visant à combattre le racisme et la haine dans la province; et de devenir un leader national dans ce domaine. De plus, la création d'une stratégie provinciale garantirait au Québec une politique directrice, offrant un cadre complet et uniforme pour la lutte contre le racisme et la haine.

Pour maximiser l'efficacité d'une stratégie provinciale de lutte contre le racisme, le gouvernement du Québec doit adopter la définition de l'AIMH.¹⁴ Cette définition fournira au Québec un cadre essentiel pour évaluer et combattre l'antisémitisme sous toutes ses formes. Son adoption permettrait à la province de s'aligner à 35 pays dans le monde, y compris le gouvernement du Canada, qui ont déjà adopté cette définition.¹⁵ La définition de l'AIMH est indiscutablement la plus complète qui existe en matière d'antisémitisme, et c'est la seule dont l'application permet de lutter efficacement contre toutes les formes d'antisémitisme contemporain.

Le ministre responsable de la lutte contre le racisme devrait jouer un rôle central dans l'élaboration de la nouvelle stratégie provinciale de lutte contre le racisme. Il lui faudrait collaborer étroitement avec ses collègues du Cabinet afin d'obtenir l'adoption de la définition de l'AIMH par l'Assemblée nationale.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Québec consacre du financement à la création et à la mise en œuvre de deux nouveaux programmes de cinq ans, visant à familiariser davantage les élèves du secondaire et étudiants du postsecondaire de la province avec la définition de l'AIMH.

B'nai Brith Canada recommande que des fonds soient alloués afin de permettre au ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ainsi qu'au ministre responsable de la lutte contre le racisme, de créer deux nouveaux programmes de cinq ans visant à accroître la littératie des élèves du secondaire et des étudiants du postsecondaire concernant la définition de l'AIMH. Ces programmes constitueraient une mesure proactive pour contrer la menace que représente la propagation de l'antisémitisme chez les jeunes Québécois de niveau secondaire et postsecondaire.

¹³ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), « La Commission des droits dévoile sa stratégie de lutte contre le racisme sous toutes ses formes », CDPDJ, 5 juillet 2024, https://cdpdj.qc.ca/en/news/Strategie_Racisme.

¹⁴ Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, « working definition of antisemitism », Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, <https://holocaustremembrance.com/resources/working-definition-antisemitism>.

¹⁵ Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, « Pays membres », Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, consulté le 11 février 2026, <https://holocaustremembrance.com/who-we-are/member-countries>.

L'objectif des programmes serait d'assurer que ces jeunes aient une compréhension claire de l'antisémitisme contemporain.

Les programmes pourraient tirer parti de la ressource existante publiée par l'ancien Envoyé spécial du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme, *le Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH*.¹⁶ Les programmes examineraient l'impact contemporain de l'antisémitisme et garantiraient que les jeunes Québécois du secondaire et du postsecondaire comprennent bien les nuances de la définition de l'AIMH. Cela garantirait que l'antisémitisme ne compromette pas les écoles et campus postsecondaires de la province, tout en formant la prochaine génération de dirigeants québécois sur la définition de l'AIMH et les effets profonds de l'antisémitisme sur notre société.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Québec investisse dans un programme de formation obligatoire sur la définition de l'AIMH, destiné à l'ensemble des fonctionnaires provinciaux.

Le gouvernement du Québec peut faire preuve d'un véritable leadership dans la lutte contre l'antisémitisme, en formant les fonctionnaires provinciaux à bien comprendre la définition de l'AIMH. La mise en œuvre d'une telle initiative pour l'ensemble de la fonction publique du Québec permettrait aux fonctionnaires d'identifier et de réagir aux incidents d'antisémitisme auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Le gouvernement du Québec peut jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre la haine des Juifs, en instaurant une formation obligatoire sur l'antisémitisme, basée sur la définition de l'AIMH et administrée par le Secrétariat du Conseil du trésor; pour l'ensemble de la fonction publique provinciale. Ce changement de politique proactif garantirait que tous les employés du gouvernement reçoivent cette formation essentielle, ainsi que les outils nécessaires pour reconnaître et traiter les cas d'antisémitisme contemporain auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Québec élabore un formulaire d'attestation devant être signé par les bénéficiaires de financement des programmes provinciaux de subventions, afin de s'assurer que tous les programmes et bénéficiaires de ces fonds respectent les engagements de la province en matière de lutte contre le racisme et la haine.

B'nai Brith Canada recommande que le Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État, la présidente du Conseil du trésor et le ministre responsable de la lutte contre le racisme s'assurent que tous les bénéficiaires des programmes de subventions du gouvernement du Québec respectent les engagements du Québec en matière de lutte contre le racisme et la haine. Si cette proposition était mise en œuvre, elle garantirait qu'aucun financement provincial ne soit accordé à des projets ou à des individus dont les objectifs vont à l'encontre des efforts du gouvernement du Québec pour combattre le racisme et la haine.

¹⁶ Gouvernement du Canada. « *Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH* », <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/canada-holocauste/antisemitisme/guide-definition-antisemitisme.html>

Une telle garantie pourrait être assurée par la création d'un formulaire d'attestation devant être signé par tous les bénéficiaires de financement. Ce formulaire pourrait s'inspirer de celui mis en œuvre par le ministère fédéral du Patrimoine canadien, afin de garantir que les bénéficiaires des subventions qu'il administre respectent la Stratégie fédérale de lutte contre le racisme. Cela permettrait d'assurer aux Québécois qu'aucun financement provincial ne sera accordé à des bénéficiaires ou projets susceptibles de contribuer à la division ou à l'atteinte du tissu social du Québec.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Québec alloue du financement pour élaborer un programme de littératie numérique, portant sur les préjudices en ligne dans le cadre du curriculum de la maternelle à la 12e année, et soutienne l'appel de B'nai Brith Canada en faveur de la création d'un programme national de littératie numérique, destiné aux jeunes.

Pour faire simple, nos enfants sont en danger!

Compte tenu de l'impact croissant des dangers en ligne sur les jeunes, le gouvernement du Québec devrait investir dans un programme de littératie numérique pour les élèves de la maternelle à la 12^e année, afin de les aider à évaluer de manière critique les contenus numériques et à s'en servir en toute sécurité. Cette recommandation soutient l'appel de B'nai Brith Canada en faveur d'une initiative nationale coordonnée de littératie numérique jeunesse; pour créer des communautés en ligne plus sécuritaires et mieux informées dans tout le Canada.

Un rapport de 2024 publié par la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹⁷ indique que des extrémistes violents utilisent Internet comme moyen d'endoctriner les mineurs et les adolescents, pour les recruter afin de participer à leurs activités. Malheureusement, il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres des dangers que courent nos jeunes en ligne. À travers les réseaux sociaux, les plateformes de jeux et d'autres mécanismes numériques, la jeunesse canadienne est régulièrement confrontée à des contenus dangereux en ligne, et fait de plus en plus face à l'exploitation sexuelle, l'exploitation financière, la désinformation, la mésinformation, la radicalisation, l'endoctrinement et la haine.

Par exemple, le 5 février 2026, un adolescent de la ville de Québec a été accusé de participation à un groupe terroriste pour avoir prétendument utilisé les réseaux sociaux afin de promouvoir l'idéologie violente néonazie du groupe Atomwaffen Division. Il est allégué que le jeune utilisait les réseaux sociaux pour inspirer et recruter d'autres personnes, y compris des mineurs.¹⁸

Nous devons accepter que nos jeunes, en tant qu'enfants du numérique, soient exposés à des préjudices en ligne. Il est de notre responsabilité collective de les préparer à cette réalité. Actuellement, nous les avons laissés se débrouiller seuls, sans repères face à cette tempête. Nous demandons donc au gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Éducation, de

¹⁷ Gendarmerie royale du Canada, *Five-Eyes Insights – Young People and Violent Extremism: A Call for Collective Action*, 2024. <https://rcmp.ca/en/corporate-information/publications-and-manuals/five-eyes-insights-young-people-and-violent-extremism-call-collective-action>.

¹⁸ Montreal Gazette, « Quebec City Teen Faces Terrorism Charge, RCMP Says », *Montreal Gazette*, 5 février 2026, <https://montrealgazette.com/news/crime/quebec-city-teen-faces-terrorism-charge-rcmp-says>.

financer un programme de littératie numérique jeunesse dans le budget provincial de 2026; afin de garantir que nos jeunes soient conscients des dangers en ligne et préparés à y faire face.

Nous recommandons également que le gouvernement du Québec appuie l'appel de B'nai Brith Canada pour la création d'un programme national de littératie numérique destiné aux jeunes, par le gouvernement fédéral.

CONCLUSION

Les recommandations de B'nai Brith pour le budget provincial de 2026 offrent des solutions concrètes pour répondre à la crise croissante de l'antisémitisme au Québec. Elles visent notamment à protéger les jeunes de la province contre les dangers en ligne. En adoptant les recommandations susmentionnées, le gouvernement du Québec peut devenir un chef de file dans la lutte contre l'antisémitisme et la haine; et jouer un rôle de premier plan pour assurer la littératie numérique des jeunes.